



NOTE DU BCC SUR L'AGRICULTURE

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC
Octobre 2025

NOTE DU BCC SUR LA COOPÉRATION AGRICOLE

I. Introduction

L'agriculture conserve un rôle à la fois stratégique et historique au sein des pays de l'OCI. Après examen des indicateurs agricoles macroéconomiques, sectoriels et de la sécurité alimentaire, il est évident que l'agriculture demeure l'un des secteurs majeurs dans les pays membres de l'OCI. Bien que l'activité agricole ait été progressivement remplacée par les services et l'industrie dans la plupart des pays membres de l'OCI, l'importance du secteur agricole pour les économies nationales reste incontestable.

Le secteur agricole dans les États membres de l'OCI a connu une expansion notable au cours des dernières décennies, la valeur de la production agricole augmentant à la fois en raison de la hausse des volumes et de l'augmentation des prix mondiaux. Ainsi, la proportion des pays membres de l'OCI dans la production agricole mondiale a évolué selon une tendance à la hausse. Cette performance peut être largement attribuée aux taux de croissance agricoles et économiques globaux ayant dépassé les moyennes mondiales entre 1994 et 2024. Néanmoins, le secteur demeure structurellement fragile : la croissance de la productivité a stagné et aucune amélioration significative n'a été constatée dans les intrants clés tels que la main-d'œuvre, les terres et l'utilisation des technologies. En 2000, le PIB agricole des États membres de l'OCI atteignait 197 milliards de dollars, correspondant à une part de 17,53 % de la production agricole mondiale. En 2020, le produit intérieur brut (PIB) agricole de l'OCI a atteint 655 milliards de Dollars Américains, représentant 17,8 % de la production agricole mondiale. Ce ratio est passé à 19,21 % en 2024, atteignant 860 milliards de dollars.

Cependant, les pays membres de l'OCI sont confrontés à des défis pour assurer le développement agricole et la sécurité alimentaire de leurs populations. Par conséquent, le secteur de l'agriculture est crucial pour de nombreux pays membres de l'OCI afin de générer des revenus, d'augmenter le bien-être et d'éradiquer l'extrême pauvreté et la faim. Compte tenu de son importance, l'agriculture a été identifiée comme un domaine de coopération dans la stratégie du COMCEC et le groupe de travail sur l'agriculture (GTA) a été créé avec l'objectif stratégique d'« Augmenter la productivité du secteur agricole et de soutenir la sécurité alimentaire dans la région du COMCEC ».

Afin d'atteindre cet objectif, la stratégie du COMCEC a déterminé (i) l'augmentation de la productivité, (ii) le cadre réglementaire et la capacité institutionnelle, (iii) des données fiables et à jour, et (iv) la performance et l'accès au marché comme domaines de production dans le domaine de la coopération agricole.

Le GTA a développé les domaines de production susmentionnés lors de ses réunions précédentes et a discuté des systèmes d'irrigation, des pertes alimentaires à la ferme et après récolte, du gaspillage alimentaire, des institutions du marché agricole et des systèmes d'information sur le marché, des productions agricoles, de la Production de Bétail et de la Pêche, de la sécurité alimentaire et de la bonne gouvernance pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition.

II. La Coopération Agricole sous l'égide du COMCEC

Compte tenu de la résilience significative des agriculteurs familiaux et des petits producteurs dans les États Membres de l'OCI, le Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC (COMCEC GTA) a consacré ses réunions de l'année 2025 à la discussion du thème intitulé : « Renforcement de la Résilience des Agriculteurs Familiaux et des Producteurs à Petite Échelle dans le Secteur de l'Agriculture et de l'Alimentation dans les Pays Membres de l'OCI. »

A. Renforcement de la Résilience des Agriculteurs Familiaux et des Producteurs à Petite Échelle dans le Secteur de l'Agriculture et de l'Alimentation dans les Pays Membres de l'OCI (24^{ème} et 25^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur l'Agriculture)

Les 24^{ème} et 25^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC (GTA) se sont respectivement tenues les 22 avril 2025 et les 22-23 septembre 2025, sur le thème « Renforcement de la résilience des agriculteurs familiaux et des petits producteurs dans le secteur agricole et alimentaire des pays membres de l'OCI ».

Dans ce cadre, un rapport de recherche, visant à examiner le renforcement de la résilience des agriculteurs familiaux et des producteurs à petite échelle, a été préparé pour enrichir les discussions lors de deux Réunions consécutives de l'GTA du COMCEC (24^{ème} et 25^{ème}). Alors que les résultats préliminaires du rapport ont été soumis à la 24^{ème} Réunion du GTA, la version finale du rapport a été soumise à la 25^{ème} Réunion du GTA.

Le rapport a évalué les méthodes de mesure de la résilience à l'échelle de l'OCI, a identifié les facteurs qui influencent la résilience des exploitations familiales et des petits producteurs, et a proposé quelques options politiques pour fournir des solutions permanentes et réalisables à ces problèmes.

Le rapport examine le potentiel de renforcement de la résilience des exploitants familiaux et des petits producteurs dans les Pays Membres de l'OCI. Le rapport met en évidence que l'amélioration de l'accès des agriculteurs au capital et aux terres arables accroît leur résilience, évaluée par le pourcentage de variation de la valeur de la production agricole par hectare. L'accès accru aux terres cultivables pourrait refléter des économies d'échelle, offrant aux agriculteurs la possibilité de bénéficier des nouvelles technologies et d'entreprendre des investissements à coûts fixes élevés.

Les principales difficultés identifiées dans le rapport concernent l'accès restreint aux marchés, aux technologies et aux financements, et des solutions ont été proposées pour renforcer la productivité, la durabilité et l'intégration sur les marchés. En abordant ces enjeux, la recherche vise à présenter les moyens de renforcer les acteurs à petite échelle dans la chaîne de valeur agricole, favorisant ainsi la croissance économique, la sécurité alimentaire et un développement équitable dans l'ensemble des pays membres de l'OCI.

Au cours de la 25^{ème} Réunion, les participants ont élaboré sur les principaux résultats du rapport de recherche et ont discuté des options politiques pour contribuer aux agriculteurs familiaux et les petits producteurs. Conformément aux discussions, La réunion a élaboré un ensemble de

recommandations politiques à soumettre à la session ministérielle du COMCEC pour adoption, comme indiqué ci-dessous :

- *Élaborer des programmes de soutien financier solides pour les exploitants familiaux et les producteurs à petite échelle, en coopération avec les coopératives locales et les institutions de microfinance, afin de favoriser la possession d'actifs productifs tels que les équipements modernes, la machinerie, les installations de stockage et l'accès aux intrants.*
- *Renforcer l'accès des agriculteurs familiaux et des petits producteurs aux terres cultivables et aux équipements agricoles en mettant en place des mécanismes de location à long terme et de partage des coûts appuyés par l'État.*
- *Promouvoir des systèmes de production alternatifs, innovants et résilients face au climat, réduisant la dépendance aux intrants importés par le biais d'incitations financières adaptées, de services de conseil et de collaborations recherche–vulgarisation.*
- *Accroître la résilience des agriculteurs en développant des sources de revenus complémentaires pour les exploitants familiaux et les petits producteurs.*
- *Renforcer les systèmes de vulgarisation agricole en établissant des collaborations institutionnelles structurées entre universités, administrations publiques, acteurs privés et agriculteurs.*
- *Renforcer le capital social des agriculteurs en appuyant les coopératives et associations de producteurs, en intégrant des mécanismes communautaires de partage des risques et en offrant des incitations financières et éducatives favorisant la coopération et la solidarité mutuelle.*
- *Favoriser l'agriculture sous contrat afin d'accroître la productivité des petits exploitants et leur accès aux marchés grâce à l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement agricole.*

Tous les documents et présentations faits lors de la 24^{ème} et 25^{ème} Réunions du Groupe de Travail ainsi que le rapport de recherche susmentionné sont disponibles sur le site web du COMCEC. (www.comcec.org)

B. Instruments de soutien financier du COMCEC

Financement des Projets du COMCEC

Le Financement des Projets du COMCEC (FPC) est l'autre instrument important de la Stratégie. Les projets financés dans le cadre du FPC doivent servir la coopération entre les pays membres de l'OCI et doivent être conçus conformément aux objectifs et aux résultats attendus définis par la stratégie dans la section sur l'agriculture.

Les projets jouent également un rôle important dans la réalisation des recommandations politiques formulées par les pays membres au cours des réunions du GTA.

À cet égard, 6 projets ont été sélectionnés pour être mis en œuvre en 2025. Ces projets sont les suivants :

Le projet intitulé « Renforcer la Compétitivité des Petites Exploitations Familiales et des PME Azerbaïdjanaises par l'Adoption de Pratiques Agricoles Résilientes au Climat » mis en œuvre par l'Azerbaïdjan en partenariat avec la Türkiye. Le projet vise à renforcer les capacités des

petites exploitations agricoles en Azerbaïdjan pour adopter des pratiques résilientes au climat et à faibles émissions. Dans le cadre du projet, des experts Azerbaïdjanais effectueront une visite de partage d'expérience de pair à pair au ministère de l'Agriculture et des Forêts de la Türkiye afin de s'informer sur les expériences de la Türkiye concernant le thème du projet.

Le Bénin met en œuvre, le projet intitulé « Renforcement des Capacités en Matière de Gestion Efficace de l'Eau et de Pratiques Agricoles Résilientes aux Effets du Changement Climatique pour le Maraîchage » en collaboration avec le Maroc et l'OISA. L'objectif du projet est de développer les compétences des acteurs du secteur maraîcher face aux impacts du changement climatique. Dans le cadre du projet, une visite d'étude au Maroc sera organisée afin de s'informer sur le modèle Marocain de gestion efficace de l'eau. De plus, un programme de formation sera organisé avec la participation des experts des partenaires du projet.

La Gambie met en œuvre un projet intitulé « Renforcement des Capacités des Techniciens de l'Élevage et des Petits Éleveurs en Matière de Techniques Innovantes et Résilientes au Changement Climatique » en partenariat avec le Niger. L'objectif du projet est de développer les compétences techniques des parties prenantes dans l'application de méthodes durables, résilientes face au climat et innovantes en production animale. Dans le cadre du projet, une visite d'étude sera organisée au Niger afin de s'informer sur les expériences du Niger concernant la thématique du projet. À l'issue de la visite, un programme de formation destiné à développer les compétences des fournisseurs de services de conseil, des associations d'agriculteurs et des exploitants agricoles sera mis en place.

Le projet intitulé « Développement de la Production Laitière pour Assurer la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle Durable au Niger » est mis en œuvre par le Niger en partenariat avec la Türkiye. L'objectif du projet est de développer les compétences des petits exploitants en matière de production et de transformation laitière. À cet égard, une visite d'étude en Türkiye a été organisée, incluant plusieurs visites sur site d'installations spécialisées dans la production de produits laitiers. En outre, deux sessions de formation nationales seront mises en œuvre pour transmettre aux acteurs concernés au Niger le savoir-faire acquis en Türkiye.

L'Égypte met en œuvre un projet intitulé « Renforcement des Capacités des Agriculteurs dans Certains Pays de l'OCI par l'Expansion et la Durabilité de l'Utilisation d'Engrais Organiques et Organo-Minéraux » en partenariat avec le Soudan, le Bénin et l'OISA. L'objectif du projet est de développer les capacités des bénéficiaires en matière de techniques de fabrication d'engrais organiques. Dans le cadre du projet, une visite d'étude sera organisée et un programme de formation axé sur les techniques pertinentes sera également réalisé.

Le projet intitulé « Promotion des Ressources en Eau Non Conventionnelles pour Améliorer la Productivité Agricole dans les Pays Membres de l'OCI à Faible Disponibilité en Eau » est mis en œuvre par le SESRIC en partenariat avec sept pays membres de l'OCI. L'objectif du projet était de développer des pratiques alternatives de gestion de l'eau pour garantir des pratiques agricoles résilientes et sécurisées sur le plan hydrique. Un programme de formation de quatre jours a été organisé dans le cadre de ce projet. En outre, dans le cadre du programme, une visite de terrain a été effectuée dans une installation de réutilisation des eaux usées traitées dans l'agriculture.



COMCEC